

L'an deux mille vingt, le jeudi trente janvier, à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à PORT-SAINTE-MARIE, salle « Saint Clair », sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

Vice-présidents territoriaux :

Madame et Messieurs : Jean-Louis COUREAU, Françoise LABORDE, Christian LUSSAGNET, Bernard LAVERGNE, Claude BINET, Jean-Pierre LORENZON, Francis DUTHIL, Michel BROUSSE, Patrick CASSANY, Jean-Pierre MOULY.

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Germinal SALSENCHE, Daniel GUIHARD, Patrick PIAZZON, Carmela GERI, Christian LAFOUGERE, Michel SERRANO, Pierre ALLEMAND, Denis GUILLOU, Alain UNAL, Christian PEZZUTTI, Michel MINGO, Alain DE VOS, Alain LERDU, Jacques DUBICKI, Francis GRAS, Jean-Claude VALADIER, François THOLLON POMMEROL, Christophe MORISSET, Jean-Louis MOLINIE, Nicole GERION-MOURGUET, Serge GAROSTE, Michèle DUCLERCQ, Dominique PASCUAL, Pascal DOUCET, Line LALAUURIE, Marie-Françoise CARLES, Hubert TERRIGHI, Gérard DELCOUSTAL, Jean-Pierre CAUSERO, Éric GRASSET, Rémi MOREAU, Michel MASSET, Gilbert GUERIN, Andrée AUVRAY, Michel DOUSSINE, Olivier AILLET, Jean-Jacques CAPDEVILLA, Bruno ROSSETTO, Serge LARROCHE, Martial DESCHAMPS, Maryse LAMARQUE, Marie-Chantal TRINQUE, Jean-Pierre VIGNAUD, Alexandre PASQUET, Philippe CASTANIER, Paulette LABORDE, André DULIN, Jean-Louis LEMANACH, Pierre LAPEYRE, Frédéric JOLY, Michel MORISSET, Georges RODIER, Daniel CARRIE, Daniel MARTET, Jean-Marie BEZOS, Jean-Claude MAXANT, Andrée JARDEL, Jean-Robert GAROSTE, Paul BORDES, Jean-Paul DESTIEU, Jean-Jacques BEAUCE, Jean-Marc CHATRAS, Jean-François GUILLOT, Joël BERNARD, Serge PERES, Robert RIEUCAUD, Jean-Louis LALAUDE, Jean-Michel SAINT-SIMON, Marie-Françoise DACHY, Raymond ZINEZI, Alain BUGGIN, Isabelle LABONNE, Alain WIDEMANN, Françoise JORREY, Roger PERON, Gérard FIX, Dominique BOUISSIERE, Auguste FLORIO, Michèle LAFOZ, Jérôme BONNE, David GREEN, Serge LESCOMBE, Laurent BOLZER, William BALDI, Henri DE COLOMBEL, Henri GAVA, Patrick CARREGUES, Henri MATTANA, Serge CADIOT, Gérard MULLER, Jean-Jacques TRICHEREAU, Michel DARROUMAN, Roland SOCA, Roland MONTHEAU, Jean-Pierre ADAM, Laurent CUBERTOU, Joël CHRETIEN, Aldo RUGGERI, Jean-Michel LAFFARGUE, Christian PENOT, Thierry TRIAYRE, Christophe ROUDIL, Michel COUZIGOU, Pierre MALEYRAN, Didier RESSOT, Daniel FORT, Christine MERLIN CHABOT, Michel DAYNES, Michel LATASTE, Silvano FAELLA, Jean-Noël SALESSE, Jean-Jacques FOULOU, Guy CLUA, Rogers STEFFAN, Jean-Claude MALCAYRAN, Jean-Michel POIGNANT, Guy BALANCIE, Claude MARIN, Grégory CAMARA-GONZALES, Thérèse SANIAL, André FERNANDEZ, Jacqueline BELOTTI, Janik CAZETTE, Jean-Pierre CALMEL, Lino DALLA SANTA, Daniel RENTENIER, Gilles GUERIN, Serge CADRET, Bernard PATISSOU, Jean-Pierre VICINI, Claude MOINET, Didier BALSAC, Jean-Claude LOUIT, Michel CREHEN, Francis PINASSEAU, Serge CERE, Philippe DOMAGALA, Marie-Thérèse DUSTRIT, Denis CALVET, Jean-Pierre CHALAH, Alain BRUGALIERES, Annie ZOIA, Michèle AUTIPOUT.

Assistaient également à la réunion :

Alain RIBEREAU (suppléant à Calonges), Patrick POURCEL (suppléant à Laroque-Timbaut), Daniel BORDENEUVE (suppléant à Mauvezin sur Gupie), Florence DUMONT (commune de St Pierre de Buzet).

Étaient absents ou excusés :

Patrick GAUBAN, Xavier DOVILLEZ, Pascal CUCCHI, Daniel BAURY, Romain JOLLY, Alexandre DA DALT, Jean DUPONT, Jean-Charles ROUJOL, Annie REIMHERR, Éric PECH, Bernard VERGNES, Jean-Claude RIGAUD, Jean-Marie QUEYREL, Jean-Jacques TURC, Daniel DUFIEUX, Marc DE LAVENERE-LUSSAN, Roland FOLCHER, Mélanie DUS, Alain SIMONETTO, Julie CASTILLO, Thierry MEILLIER, Philippe HUVELLE, Joël TESSANDIER, Pierre SICAUD, Josette WOHMANN, Claudine PINOTEAU, Jean-Claude CAVAILLE, Sylvie COSTA, Didier CAYSSILLE, Yolande MARIA, Marius DAL CIN, Chantal MAURES, Sylvain DA DALT, Jean-Pierre GUEZET, Gérard GOUPIL, Nicolas RAVEL, Jean-Louis COSTES, Péire BOISSIERE, Jean-Marie LOUVEL, Élise IGOUNET, Nicole BERNADET, Serge CONSTANTIN, Jean-Claude MARCANDELLA, Patrick JEANNEY, Jacques

VERDELET, Jean-Max MARTIN, Christian DIEUDONNE, Pascal BOUTAN, Michel KAUFFER, Thierry MARTY, Alain GIBRAT, Christian BROCHEC, Joëlle LABADIE, Jean MARBOUTIN, André APPARTIO, Max LEMARCHAND, Marie-France VILLES, Christine POSPICHEK-PRIGENT, Christian LAMY, Michel HOSPITAL, Jean-Christophe DALLA SANTA, Thierry BOUQUET, Daniel PINEDE, Guy ALAZARD, François BOUYOU, Pascal DE BRITO, Claude ETIENNE, Jean-Marie GARY, Michel LABAT, Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, André MESSINES, Michel PAGES, Marie-Noëlle FAURE, Jean-François SEGALA, Frédéric PENETIER, Jean-Pierre DERC, Pascal DANDY, Georges-Robert PINIELLO, Serge COSTELLA, Jean-Louis VINCENT, Thierry BOZZELLI, Maurice PIERRE, Charles CHAMPENOIS, Marcel CALMETTE, Michel GARRIGUES, Christine LAFAYE-LAMBERT, Pascale LAMOINE, Hélène DA ROS, Christelle PELLEGRIN, Françoise SCHUSTER, Francine LALETTE, Jean GRANADOS, Céline LABBE, Jean-Michel MESSI, Claude NAY, Marie-Claude VINCENZI, Michel SAVY, Yves LOUBAT, Serge FAUX, Joël BUCHARD, René ORTYL, Gilles BONHOURE, Denis MORVAN, Claude CRISTOFOLI, Michel DE LAPEYRIERE, Sylvestre CAZENOVE, Jean-Paul GLORYS, Yves MAHIEU, Alain VEYRET, Bernard RICCI, Christian ROBERT, Michel JAY, Jean-Louis BONETTI, Joël SCIE, Éric DEMARIA Jean-Pierre BAZZON, Éric CASSAGNE, Alain ARMILHAC, Bruno BUISSON, Francis DA ROS, Joël BRAZZOROTTO, Christiane LARTIGUE, Alain BROUILLET, Didier SOUBIRON, Denis DUTEIL, Gilbert TOVO, Jean-Luc MUCHA, Daniel DUROSIER, Philippe LEYGUES, Jean-François PECQUEUR, Marie-Thérèse POUCHOU, Guy-Frédéric ALBASI, André BONNEILH, Jean-Claude FORNASARI, Gérard LAFON, Annie LACQUE, Bernard SPERANDIO, Régine POVEDA, Pierre GRANGE, Jean-Paul BOUCHER.

Les services du Syndicat étaient représentés par : Mesdames et Messieurs Gérard PENIDON (Directeur Général), Marion BAZINETTE (Directrice Adjointe Technique), Laurent CASONATO (Responsable du service Technique), Nicolas BABIN (Responsable des Régies), Corinne ZORZI (Responsable Administration Générale, Marchés Publics et Foncier), Lionel SEMPÉ (Service Contrôle des contrats DSP), Alexandra BRAAK (Responsable SPANC), Romain DUPOUY (Service Technique), Marion JUGE (Service Foncier), Jean-Pierre GUYOT et Laurent DUMOULIN (Service Technique Régie) et Brigitte FRAMARIN SOCA (Service Administration Générale).

Secrétaire de séance : Madame Françoise LABORDE.

Madame la Présidente remercie tous les délégués présents.

Le Procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2019 est adopté à l'unanimité sans correction.

La séance du jour s'est déroulée selon les thématiques suivantes :

- Administration Générale
- Ressources Humaines
- Finances
- Gestion des affaires foncières et patrimoniales

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délibérations n° 20-001-C à 20-002-C

1. Recomposition des instances suite aux évolutions du périmètre au 1^{er} janvier 2020 : installation des DÉLÉGUÉS suite aux transferts de compétences

Suite à l'extension du périmètre d'Eau47 au 1^{er} janvier 2020, le Comité a été amené à installer les délégués désignés par les communes et communautés de communes concernées, qui n'avaient pas encore transféré aucune compétence, selon le détail suivant :

Collectivité	Prénom Nom	
	Titulaire	Suppléant
Castelmoron sur Lot – CDC Lot et Tolzac	Mme Line LALAUURIE	M. Daniel MARROT
Caubeyres	Mme Marie-Françoise CARLES	Mme Nathalie HUBERT
Fargues sur Ourbise	M. Martial DESCHAMPS	Mme Florence VERBEECK
Grateloup St Gayrand – Val de Gne Agglo	M. Michel MORISSET	M. Romain TOSCHI
Saint Léon – CDC Confluent et Côteaux Prayssas	M. Sylvestre CAZENOVE	Mme Marie-Line CRAGNOLINI

Par ailleurs, le Directeur précise que le nombre de membres du Bureau syndical passe de 44 à 42 suite au transfert des Syndicats de Damazan-Buzet et de Clairac-Castelmoron qui sont dissouts et ne représentent plus les adhérents sans transfert au sein du bureau (1 délégué chacun). De plus, le délégué de la commune de Bias M. DE VOS, qui a été intégrée



au territoire du Villeneuvois depuis le 1^{er} janvier 2020, ne pourra plus représenter le territoire du Sud du Lot, ce poste reste donc vacant jusqu'aux prochaines élections, faute de candidature.

Gérard PENIDON informe les 3 délégués concernés, M. DELCOUSTAL, M. MOLINIÉ et M. DE VOS, qu'ils seront toujours conviés au bureau sans pouvoir de vote jusqu'à la fin de leur mandat, un seul bureau étant programmé jusque-là.

➤ **Le Comité syndical approuve à l'unanimité, 156 voix pour, l'installation des délégués des nouvelles communes transférées au 1^{er} janvier 2020.**

2. Appellation des nouveaux territoires suite aux regroupements du 1^{er} janvier 2020 :

Le Comité syndical du 18 novembre 2019 a validé la réduction du nombre de territoires en regroupant :

- Territoires du Mas d'Agenais et du Sud de Marmande,
- Territoires de Fumel, Penne/St Sylvestre et Tournon,
- Territoire de Villeneuve sur Lot et Bias.

Le Comité a été appelé à se prononcer sur les nouveaux noms de ces territoires proposés par les commissions territoriales concernées courant janvier comme suit :

- Territoires du Mas d'Agenais et du Sud de Marmande : **GARONNE**
- Territoires de Fumel, Penne/St Sylvestre et Tournon : **LOT AMONT 47**
- Territoire de Villeneuve sur Lot et Bias : **VILLENEUVOIS**

➤ **Le Comité syndical approuve à l'unanimité, 156 voix pour, les nouvelles appellations des territoires regroupés.**

RESSOURCES HUMAINES

Délibération n° 20-003-C

3. Assimilation du Syndicat EAU47 à une strate de communes

Le Comité syndical du 15 novembre 2018 a validé l'assimilation du Syndicat EAU47 à une strate de communes de 20 000 à 40 000 habitants. Pour rappel, il est important, pour diverses raisons, de connaître le classement démographique du Syndicat EAU47, par assimilation à une catégorie de communes.

En effet, en fonction de ce classement, des possibilités peuvent s'offrir au Syndicat EAU47, en matière de financements d'investissements, mais également en matière de recrutement et de création de certains emplois. Madame la Présidente rappelle aux membres du Comité que le passage du Syndicat à une strate de communes supérieure permettrait de recruter des agents spécialisés, aux compétences pointues mais également d'attirer ce type de profil que le Syndicat recherche.

L'appréciation de l'importance d'un syndicat mixte et les critères de son assimilation à une catégorie de communes sont les suivants :

- a) Les compétences exercées par l'établissement,
- b) L'importance de son budget,
- c) Le nombre et de la qualification des agents à encadrer.

Or, suite à un déferé préfectoral en date du 13 mars 2019, le Tribunal Administratif dans son jugement après l'audience du 30 septembre 2019, annule la délibération du Syndicat EAU47 en date du 15 novembre 2018, qui assimile le Syndicat EAU47 à une commune de plus de 20 000 habitants.

Il a donc été proposé au Comité d'annuler la délibération n°18_105_C et de se prononcer sur l'assimilation du Syndicat EAU47 à une strate inférieure comprise entre 10 000 et 20 000 habitants.

Monsieur CLUA, délégué de SAINT-LAURENT, précise qu'il est effectivement important d'interpeller les parlementaires afin de leur faire comprendre que le Syndicat EAU47 a un rôle important sur le territoire à l'échelon départemental.

➤ **Le Comité syndical approuve à l'unanimité, 156 voix pour, l'annulation de la délibération n°18_105_C du 15 novembre 2018 et se prononce sur l'assimilation du Syndicat EAU47 à une strate de communes entre 10 000 et 20 000 habitants.**

FINANCES

Délibération n°20-004-C

4. Débat d'Orientation Budgétaire 2020

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires est obligatoire dans les syndicats mixtes dans les deux mois précédant le vote du budget. Pour chacun des budgets, ont été présentés les documents relatifs à l'évolution des principaux postes budgétaires et notamment la masse salariale, à l'analyse des marges de manœuvre et de l'endettement. Seront également proposées les principales orientations budgétaires, notamment les prévisions des travaux sur l'ensemble du territoire pour l'exercice 2020, comme cela a été présenté dans chaque commission territoriale courant janvier. Le Plan Pluriannuel d'Investissement prévisionnel des travaux mis à jour présente, pour l'année 2020, le détail par territoire prévisionnel suivant :

Total travaux en € HT / BP 2020

<i>Territoires</i>	<i>Eau potable</i>	<i>Assainissement collectif</i>
Eau47	3 618 870	0
Albret	2 259 780	1 596 520
Brame	1 107 653	1 199 151
Mas d'Agenais + Sud de Marmande	833 500	259 750
Nord du Lot	3 242 459	2 609 251
Nord de Marmande	2 037 500	1 119 403
Penne St-Sylvestre + Fumel + Tournon	769 700	3 871 700
Porte des Landes	3 246 699	9 280 532
Sud du Lot	3 154 653	2 086 600
Villeneuve s/Lot + Bias	2 665 527	/
Total BP 2020	22 936 341	22 022 907

Marion BAZINETTE, Directrice Adjointe Technique, propose aux délégués présents d'ajouter deux opérations aux prévisions de travaux eau potable sur le secteur de l'Albret :

- Le renforcement de la canalisation cassante entre Le Saumont et Laplume : 600 000 €. Suite à une casse récente qui a causé un manque d'eau dans plusieurs établissements et habitations de Lamontjoie et Le Saumont, le Syndicat a prévu des travaux, bien que ce réseau soit géré depuis 2013 par l'Agglomération d'Agen. Les services techniques étudient également une alimentation de ces secteurs par le forage de Bruch afin de ne plus dépendre de l'Agglomération d'Agen. Madame LE LANNIC précise que le Vice-Président de l'Agglo en charge de l'eau et de l'assainissement a été contacté ainsi que la SAUR et sur 2020, seulement 1,4 km de ce réseau cassant doit être remplacé sur 6-7 km au total.
- Le remplacement du silo de charbon actif en poudre de l'usine de Nazareth : 100 000 €. Le travail de l'ARS, de la régie EAU47 et de VEOLIA (ancien délégataire) a permis de révéler que dans 80 % des cas, les défauts relevés sur l'usine de traitement concernent l'installation de charbon actif. En remplaçant celle-ci, la qualité de l'eau serait améliorée en attendant les travaux de réhabilitation de l'usine.

La Directrice Adjointe précise également qu'un nouvel outil pour répondre à la problématique des CVM (Chlorure de Vinyle Monomère) avec réactivité va être mis en place dès 2020 : un marché de travaux accord-cadre de 1,2 millions d'euros sur 4 ans dédié au renouvellement des canalisations concernées par le relargage de CVM, va être lancé.

Les ratios de pilotage utilisés ont été analysés pour évaluer la capacité d'autofinancement et les possibilités de financement des investissements.

Le diaporama tel qu'il a été présenté en séance est annexé au présent relevé de décisions.

M. GUÉRIN, délégué de DAUSSE, précise que l'encours actuel est bon mais ne prend pas en compte les travaux à réaliser des communes nouvellement intégrées. Cette masse de travaux peut nécessiter des emprunts futurs et donc une capacité de désendettement supérieure. De plus, l'amélioration du rendement sur les réseaux nécessite également des besoins financiers importants.

Le directeur rappelle que le rendement du réseau n'est pas satisfaisant sur les secteurs gérés en délégation et malgré les nouvelles conditions de moyens humains imposées sur les nouveaux contrats de DSP, les rendements ne s'améliorent pas proportionnellement. Il rappelle que c'est un travail qui incombe au délégataire.

➤ **Le Comité syndical, après avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, 156 voix pour, a pris acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire par une délibération spécifique pour l'exercice 2020.**

5. Bilan des cessions et acquisitions foncières effectuées en 2019

L'article L2241-1 du CGCT prévoit que les syndicats mixtes doivent chaque année dresser un bilan des cessions et acquisitions immobilières effectuées par la Collectivité elle-même ou par toute personne publique ou privée agissant sur le territoire de la collectivité dans le cadre d'une convention conclue avec elle. Ce bilan sera annexé au compte administratif.

Le Comité syndical a été appelé à approuver les opérations effectuées en 2019, selon le détail suivant :

BILAN DES CESSIONS-ACQUISITIONS ANNEE 2019								
ACQUISITIONS								
Opération	Commune	Adresse	Ref. cad.	Vendeur	Acquéreur	Montant	Contenance	Signature acte
Terrain pour poste de refolement	DURAS	Grande Croix	ZR 546 et 548	SCi Grande Croix	EAU47	1 000€	20ca et 12ca	31 mai 2019
Terrain pour PR + STEP	SAINT PARDOUX DU BREUIL	Rue du Presbytère + LD La Cure	AA 365 et AA 313	Mairie	EAU47	10 268 €	18ca + 1ha00a18ca	27 juin 2019
Terrain pour STEP	DAMAZAN	Choum	ZB 233 et 235	SEM47	EAU47	51 883.20€	8a43ca et 1ha44a12ca	1 ^{er} mars 2019
Locaux siège EAU47	AGEN	Avenue Jean Bru	AY423	SCI du ROC et SARL SGDM	EAU 47	450 000 €	1a00ca + 5 stationnements	28 mars 2019
CESSIONS								
Terrain	SAINTE LIVRADE SUR LOT	La Peyrière	BX 48	EAU47	M. TIOZZO	110 €	1a38ca	14 mars 2019
ECHANGE								
Terrain + stationnements siège EAU 47	AGEN	Avenue Jean Bru	AY423	EAU47	CD47	0 €	/	28 nov 2019

➤ Le Comité syndical valide à l'unanimité, 156 voix pour, le bilan des cessions et acquisitions foncières effectuées en 2019.

POUVOIR ET COMPÉTENCES DÉLÉGUÉS - Information

Le Comité est informé des décisions prises en son nom par la Présidente, les Vice-Présidents et le Bureau, conformément aux articles L.5211-9 et 10 du CGCT.

♦ Communication des DÉCISIONS soumises au BUREAU en vertu de l'article L5211-10 du C.G.C.T. (sur délégation du Comité) depuis le 3 décembre 2019 :

- Admissions en non-valeur de produits irrécouvrables à intégrer - Budgets annexes mutualisés eau potable et assainissement collectif, régie eau potable, régie assainissement collectif et annexe assainissement non collectif – Accord à l'unanimité
- Admissions en non-valeur des factures irrécouvrables à intégrer dans les comptes d'affermage 2019 (années 2007-2016) - Accord à l'unanimité
- Demandes de subventions à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne eau potable - Accord à l'unanimité
- Demandes de subventions à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne assainissement collectif - Accord à l'unanimité
- Demandes de dégrèvements hors champs d'application de la délibération en vigueur - Régie d'exploitation (Antenne de Casteljaloux : MME MALEMBIC, M. ROQUES, M. DEBATS, M. BLANCHARD - Antenne de NERAC : M.



DOUMI, MME MUCHUIT, MME PERRET, M. CASADO RODRIGUEZ) pour un montant total de 22 547,86 € - Accord à l'unanimité

- Modification du tableau des effectifs : création de 17 ou 18 postes - Accord à l'unanimité
- Modification du tarif des frais de repas au 01/01/2020 : 17,50 € - Accord à l'unanimité
- Mise en place du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) - Accord à l'unanimité
- Adoption de la convention au service "Suivi social et paie des salariés de droit privé" avec le CDG29 - Accord à l'unanimité
- Renouvellement de la convention "Retraite CNRACL" avec le CDG47 - Accord à l'unanimité
- Approbation après enquête publique de la modification du zonage d'assainissement de la commune de DURAS - Accord à l'unanimité
- Approbation après enquête publique de la modification du zonage d'assainissement de la commune de MONFLANQUIN - Accord à l'unanimité
- Autorisation provisoire de déversement des eaux usées autres que domestiques sur la commune de MIRAMONT DE GUYENNE accordée à VALORIZON pour une durée de 6 mois - Accord à l'unanimité
- Autorisation et adoption du projet de convention de déversement des eaux usées autres que domestiques dans le réseau collectif d'assainissement syndical sur la commune de Penne d'Agenais à conclure avec LES FLEURONS - Accord à l'unanimité
- Signature d'une convention avec le SDEE47 pour l'électrification de Clarens et du bâtiment de la régie d'Eau47 à Casteljaloux : annule et remplace la décision n°18_002_B du 27/02/2018 - Accord à l'unanimité
- Avenant à la convention de fourniture d'eau entre Eau47 et VEOLIA (Xaintrailles-Montgaillard et Ambrus) - Accord à l'unanimité
- Signature d'une convention de fourniture en eau entre Eau47 et VEOLIA (Lavardac et Vienne) - Accord à l'unanimité

◆ **Communication des DECISIONS de la Présidente et des VICE-PRESIDENTS prises envers l'article L5211-10 du C.G.C.T. (délégation de pouvoirs du Comité) depuis le 25 septembre 2019 :**

- Avenant de transfert FREE vers ILIAD 7 à VILLENEUVE SUR LOT
- Avenant de transfert FREE vers ILIAD 7 à BEAUGAS
- Avenant de transfert FREE vers ILIAD 7 à SAINT ANTOINE DE FICALBA
- Convention technique et financière pour les travaux d'extension de réseau d'Eau Potable sur la commune d'AIGUILLON Lieu Dit Pastour. Participation syndicale de 2 850€ HT, participation de Mme LENESTOUR Léontine de 2 850 € HT.
- Convention technique et financière pour des travaux d'extension du réseau assainissement secteur du cimetière sur la commune de Villeréal passée avec la SCI CDHL pour un montant de 51 203 €
- Attribution du marché de travaux n°58/2019
- Assainissement des eaux usées - Communes de Monsempron Libos, Fumel, Montayral, Saint Vite et Condezaygues - Mise en place de système de télésurveillance -
- Territoire du Fumélois
- SOC : 39 980,00 € ht"
- Convention intégration réseaux Le Matouret à MONCRABEAU - M. LAURENSAN
- Convention de servitude FRISON-PIANEGONDA à CLERMONT DESSOUS-Fourtic
- Arrêté portant délégation de fonction à Monsieur Jean-Pierre MOULY, 11ème Président en charge du Territoire de Fumel
- Convention technique et financière pour les travaux d'extension de réseau d'Eau Potable sur la commune de CAUMONT SUR GARONNE Lieu Dit Verduts. Participation syndicale de 4 500 € HT, participation de M. THIOLON Guy de 4 500 € HT.
- Convention de servitude IND. LAURENT à CLERMONT DESSOUS - Fourtic
- Avenant n°1 au Marché de de travaux n°006-2019 notifié au groupement ISTEP / Lalanne et Fils relatif aux travaux de renouvellement de la station d'épuration de MONCLAR. (intégration répartition de paiements entre cotraitant)
- Attribution du marché de travaux n° 046/2019 concernant la construction du bâtiment pour la Régie d'exploitation Eau47 sur la commune de CASTELJALOUX comprenant 12 lots (Montant total des lots : 783 364,63 € HT)
- Intégration réseau AC/ AEP lot Les Chènes à LAROQUE TIMBAUT
- Intégration réseau AC/ AEP lot Les Albizias à LAROQUE TIMBAUT
- Modification n° 1 du marché de travaux n° 077/2018 concernant la Restructuration des réseaux AC existant sur la commune de DAMAZAN - Lot n° 1 Secteur du Lac (Groupement INEO/SOGEA : +14 362,49 € HT)
- Intégration réseau AC/AEP dossier LAURENSAN - M. KRAUTH

- 👉 Intégration réseau AC/AEP dossier LAURENSAN - MA LAURENSAN
- 👉 Attribution du marché de services n° 045/2019 concernant l'analyse des risques de défaillance de 5 stations d'épuration sur le Territoire Syndical pour 3 lots (L1 : IRH = 5 200 € HT - L2 : IRH = 6 500 € HT - L3 : IRH = 6 000 € HT)
- 👉 Arrêté portant délégation de signatures en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur Général des Services
- 👉 Attribution du marché de travaux n° 050/2019 concernant la réhabilitation de réservoirs d'eau potable en 2 lots - Lot n° 1 Réservoir de Truc à BRUCH - Lot n° 2 Réservoir de Peyrama à CASTELJALOUX (L1 : RESINA = 103 615,29 € HT - L2 : MARTIN DOMINIQUE = 130 151 € HT)
- 👉 Attribution de l'accord-cadre à bons de commande (2019-2023) n° 061-2019 pour des travaux divers sur les réseaux d'assainissement collectif sur le territoire du Fumélois - durée 1 an reconductible 3 ans - Minimum annuel de 100000 € HT et Maximum annuel de 200000 € HT (COUSIN PRADERE)
- 👉 Servitude BOTTEMANE à ESCASSEFORT
- 👉 Servitude GRILLET à ESCASSEFORT
- 👉 Servitude GF TOUR d'AUGEY à PINDERES
- 👉 Servitude LACOSTE à CASTELJALOUX
- 👉 Servitude commune CASTELJALOUX à CASTELJALOUX
- 👉 Procès-verbal arrêtant les conditions du transfert des compétences eau potable/ assainissement (collectif et non collectif) au 01/01/2019 de la commune d'AMBRUS
- 👉 Attribution du marché n° 040/2019 pour la création d'une STEP pour la commune de CASTELJALOUX sur le site de Clarens concernant le traitement des effluents de Clarens et du futur projet CENTER PARCS (Groupement SOGEA / SAUR / MALET / SANTERNE = 3 421 960 € HT)
- 👉 Attribution du marché n° 062/2019 concernant la création de l'assainissement collectif du Hameau de Meneaux sur la commune de FEUGAROLLES en 2 lots - Lot n° 1 Réseaux Assainissement (SADE = 296 447,58 € HT) - Lot n° 2 (SADE = 241 710,37 € HT)
- 👉 Modifications du marché de Prestations Intellectuelles n° 006/2018 concernant les missions SPS pour 2 lots - Lot n° 1 Secteur Nord (Modification n° 2) et Lot n° 2 Secteur Sud (Modification n° 1) - Sans incidence financière pour les 2 lots
- 👉 Acquisition terrain STEP à SEGALAS
- 👉 Attribution du marché de services n° 075-2019 concernant l'Exploitation du service d'assainissement collectif du Territoire du Fumélois pour l'Année 2020 (SAUR - 128000 € HT)
- 👉 Convention technique et financière pour les travaux d'extension de réseau d'Eau Potable sur la commune de SAINT COLOMB DE LAUZUN Lieu Dit "Cafrans". Participation syndicale de 4 420 € HT, participation de Mme BARRET Jocelyne de 4 420 € HT.
- 👉 Réduction de créance exceptionnelle dans le cadre d'une surconsommation générée par une fuite sur canalisation chez M. LEYMARIE à Ste LIVRADE SUR LOT pour un montant de 552,55 € HT
- 👉 Réduction de créance exceptionnelle dans le cadre d'une surconsommation générée par une fuite sur canalisation chez M. BROCKI à CASTELJALOUX pour un montant de 68,40 € HT
- 👉 Réduction de créance exceptionnelle dans le cadre d'une surconsommation générée par une fuite après compteur chez MME LABROUSSE à BARBASTE pour un montant de 35,80 € TTC
- 👉 Réduction de créance exceptionnelle dans le cadre d'une surconsommation générée par une fuite après compteur chez MME TONIN à LAVARDAC pour un montant de 399,18 € TTC
- 👉 Réduction de créance exceptionnelle dans le cadre d'une surconsommation générée par une fuite après compteur chez MME et M. LAMOTHE à CASTELJALOUX pour un montant de 247,29 € TTC
- 👉 Réduction de créance exceptionnelle dans le cadre d'une surconsommation générée par une fuite causée par une défaillance d'un réducteur de pression chez M. DUPUY à GREZET CAVAGNAN pour un montant de 205,56 € TTC
- 👉 Réduction de créance exceptionnelle dans le cadre d'une surconsommation générée par une fuite après compteur chez M. et MME LAUMET à ST MARTIN CURTON pour un montant de 103,55 € TTC
- 👉 Cession de la parcelle F424 à PUYMIROL au profit de M. BOLDINI
- 👉 Non reconduction de l'Accord-cadre à bons de commande (9 lots) - Travaux divers Eau potable - (2017/2021) - Lot n° 9 Territoire Porte des Landes
- 👉 Non reconduction de l'Accord-cadre à bons de commande (9 lots) - Travaux divers Eau potable - (2017/2021) - Lot n° 9 Territoire Porte des Landes
- 👉 Attribution du marché de travaux n° 067/2019 concernant la charpente métallique pour la construction du bâtiment pour la Régie d'exploitation Eau47 sur la commune de CASTELJALOUX (BERTO : 224 410 € HT)
- 👉 Attribution du marché de travaux n° 060/2019 concernant l'extension du réseau d'assainissement et le renouvellement du réseau d'eau potable Secteur "Grand-Croix" sur la commune de DURAS - Territoire Nord Marmande (SOGEA SOH/COUSIN PRADERE : 679 433,32 € HT)



- ↳ Attribution du marché de travaux n° 06/2019 concernant une étude et un diagnostic de l'eau potable pour l'évolution des besoins et l'équilibre avec les ressources sur le Territoire Syndical (ALTEREO : 71 250 € HT)
- ↳ Modification du marché n° 1 pour les travaux de renforcement des réseaux d'eau potable sur le Territoire Nord Marmande - 078/2019 - Lot n° 4 SAINT-MARTIN-PETIT Secteur "Le Rambaud" Renforcement depuis LAGUIPIE (Groupement SOGEA/INEO AQUITAINE)
- ↳ Attribution du marché de fourniture n° 083/2019
- ↳ ACQUISITION DE VEHICULES DIVERS NEUFS
- ↳ POUR LA REGIE D'EXPLOITATION DU SYNDICAT EAU47 – 2 LOTS
 - Lot n°1 - Acquisition de 7 véhicules utilitaires neufs et de 2 véhicules légers neufs (sans reprise)_(SAS MACARD 47 - PEUGEOT : 160.892,92 € TTC)
 - Lot n°2 - Acquisition d'un fourgon atelier neuf avec reprise obligatoire de l'ancien (SAS MACARD 47 - PEUGEOT : 22.705,56 € TTC)"
- ↳ Emprunt budget régie eau potable 2019 (bâtiment Casteljaloux)
- ↳ Convention technique et financière pour les travaux d'extension de réseau d'Eau Potable sur la commune de VILLENEUVE SUR LOT Lieu Dit "Bas de Musset". Participation syndicale de 5 000 € HT, participation de Mme DONCHE Claudie de 11 338,85 € HT.
- ↳ Convention technique et financière pour les travaux d'extension de réseau d'Eau Potable sur la commune de VILLENEUVE SUR LOT Lieu Dit "Bas de Musset". Participation syndicale de 5 000 € HT, participation de Mme DONCHE Claudie de 11 338,85 € HT.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 11 h 30.

Le secrétaire de séance



EAU 47
Mme Françoise LABORDE



Débat d'Orientation Budgétaire année 2020

Objectifs du DOB

- Orientation des finances du Syndicat
- Formalisation d'un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement)
- Cohérence entre le PPI et les éléments financiers (pilotage et anticipation)
- Capacité à investir et actions correctives
- Respect des ratios prudentiels

Objectifs du DOB

- Mettre en adéquation les projets et les ressources (redevances, subventions, emprunt)
- Ouvrir le débat sur :
 - ✓ Les priorités
 - ✓ Les évolutions de la situation financière
 - ✓ Les leviers à considérer

Les leviers sur les RECETTES

Investissement

- Contractualiser avec les partenaires financiers (CG47 et AEAG) pour obtenir les meilleurs taux de subventions
- Négociations avec les établissements bancaires (emprunts)

Exploitation

- Réflexions sur le dimensionnement des redevances syndicales